

Ensemble, mettons la solidarité
en actes dans les Hauts-de-Seine !

ÉDITO

Mgr Gérard DAUCOURT
Évêque de Nanterre, Président
de la Fondation Sainte-Geneviève

Chers amis,

La Fondation Sainte-Geneviève prend son essor et a déjà démontré son utilité en soutenant de beaux projets, dès sa première année d'existence. Au-delà des discours, les valeurs et les principes que nous défendons doivent s'incarner dans des actes, à travers des projets concrets, de proximité, répondant à des besoins précis et qui font sens.

C'est ainsi que, grâce à la générosité des donateurs et des bénévoles de la Fondation, des projets locaux d'intérêt général, souvent innovants, vont voir le jour en faveur des familles et des plus démunis dans les Hauts-de-Seine.

La famille constitue le premier vecteur d'intégration sociale, un socle fondamental, une source inépuisable d'amour et de soutien. Nous devons la protéger. Les difficultés et précarités familiales génèrent beaucoup de souffrances, qu'il est important de prévenir, de soulager et de guérir. Nos projets tentent d'apporter une réponse concrète à ce besoin, à cette exigence. Ainsi, la Maison des Familles offrira en 2014, au sein de l'Espace Saint-François-de-Sales à Boulogne, un lieu de rencontre, d'information et d'accompagnement, ouvert à toutes les familles du 92 quelle que soit leur situation, mais sans rien renier de ce qui fonde notre identité chrétienne et nos convictions.

Ainsi en est-il également du Foyer El Paso, accueillant les femmes enceintes en détresse, mais aussi des centres d'initiative jeunesse qui s'adressent aux jeunes des quartiers difficiles, sans oublier les projets associatifs œuvrant en faveur des familles souffrant du mal logement, de la faim et de l'isolement.

Les besoins restent immenses et nous aurons encore à faire appel au soutien des donateurs et des bénévoles, actuels et futurs, pour poursuivre notre action et être un vecteur d'espérance dans une société qui en a tant besoin. Qu'ils soient tous vivement remerciés.

Familles, je vous aime !



© Fotolia

La famille est un bien précieux : premier lieu de socialisation, elle nous donne nos repères, nous apporte un équilibre, un soutien, et surtout de l'amour. Dans une société où l'individualisme s'impose peu à peu, plus que jamais nous devons préserver ce cercle naturel de solidarité.

Certes, toutes les familles ne sont pas parfaites. Des désaccords, parfois profonds, se font jour. Des blessures, parfois longues à cicatriser, apparaissent. Des enfants restent marqués par la séparation de leurs parents. Des erreurs sont commises... La famille d'aujourd'hui connaît des mutations, des remises en cause, des revendications nouvelles... Oui, bien sûr !... Est-ce une raison pour baisser les bras, pour se désintéresser du sujet ? Nous pensons le contraire. C'est pourquoi la Fondation Sainte-Geneviève soutient le projet de la Maison des Familles (voir article page 2).

Soutenir et aimer les familles d'aujourd'hui et leur offrir un accueil inconditionnel, telle est la vocation de ce lieu. Nous pourrions ainsi garder notre capacité d'émerveillement et nous remémorer les vers de Victor Hugo :

*« Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris.
Son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts,
les plus souillés peut-être,
Se dérident soudain à voir l'enfant paraître,
Innocent et joyeux. »*

Date à retenir :

Le dimanche **9 décembre à 17 h**
à Notre-Dame de Pitié (Puteaux), concert
du chœur *Ecce Cantus* au profit de la
Fondation Sainte-Geneviève.

SOMMAIRE

Actualité P.2

« Jeunes et moins jeunes »
courent pour « Geneviève »

**Soutenir et aimer les familles
d'aujourd'hui :**
la Maison des Familles

Événement :
exposition « Peindre pour voir »
à La Défense.

Projet P.3

**La faim ne prend pas
de vacances en été :**
Août Secours Alimentaire

Témoignages :

- Anne-Claire,
bénévole d'ASA 92
- **3 questions à Marc Flurin,**
Délégué Général de la Fondation

Infos diverses P.4

Autres projets

- Le CEBIJE et le CELIJE
- Le Foyer El Paso
- « Les Bains »
à Colombes avec SNL 92

Fiscalité

Les chiffres

Agenda

Fondation Sainte-Geneviève

85 rue de Suresnes

92022 Nanterre Cedex

www.fondationsaintegenevieve.org

courriel : fondationsaintegenevieve@gmail.com

Tél. : 01 41 38 12 43

Jeunes et moins jeunes courent pour Geneviève



1 500 €, c'est la somme que les quatre « héros » de la Fondation Sainte-Genève ont réussi à collecter en participant à la « Course des Héros » le 17 juin 2012 au Parc de Saint-Cloud.

Cette course de 6 km organisée par Alvarum (réseau européen de collecte de fonds) permet aux associations et fondations solidaires de courir pour la cause qu'ils ont choisie, afin de la faire connaître et de collecter des fonds via Internet auprès de leur réseau personnel (famille, amis,

collègues, voisins). Au total, c'est 2 500 coureurs qui s'engagent officiellement en faveur de 150 associations ou fondations et plus d'un million d'euros récoltés à l'occasion de cette course.

Véritable défi de la solidarité, la course des héros est un événement convivial, ludique et sportif pour toutes les associations qui y participent. Merci à tous les donateurs qui se sont mobilisés pour les projets de la Fondation. À l'année prochaine, en espérant être encore plus nombreux !

Soutenir et aimer les familles d'aujourd'hui : la Maison des Familles

La famille est aujourd'hui plébiscitée par toutes les générations comme la structure sociale la plus importante. Elle représente un enjeu majeur pour la société dans son ensemble. Cependant, la famille est terriblement fragilisée.

Dans ce contexte, un nouveau lieu va naître à Boulogne-Billancourt dans le quartier des Rives de Seine pour agir sur tout ce qui touche aux liens familiaux.

L'objectif est de créer d'ici 2014 un centre d'accueil d'accompagnement et d'information appelé Maison des Familles. Il se situera dans un nouveau bâtiment nommé Espace Saint-François de Sales, en cours de construction, offrant 1 000 m² de surface utile pour diverses activités.

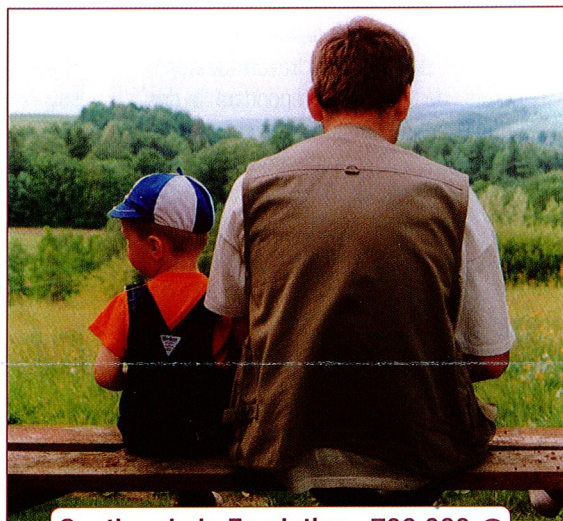
La Maison des Familles sera un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, de rencontre, pour toutes les familles des Hauts-de-Seine, et aussi un lieu de formation et de recherche pour penser aux enjeux de la famille face aux mutations de notre société.

« La Maison des Familles sera un lieu ouvert à tous et l'accueil sera inconditionnel », précise Marie-Agnès Tixier, Responsable du projet. Autour de Marie-Agnès, une équipe de professionnels (psychologues, médiateurs familiaux, éducateurs,...) travaille à la mise en œuvre du projet, en partenariat avec les Apprentis d'Auteuil et d'autres associations œuvrant dans ce domaine.

Le financement du projet repose uniquement sur la générosité de donateurs privés.

Il reste en effet 900 000 € à financer sur un total de 5 000 000 € pour que la Maison des Familles puisse voir le jour.

Évoluant dans un environnement économique, social et politique complexe, de nouvelles problématiques se sont imposées aux familles. Il en ressort des joies inattendues, mais aussi des

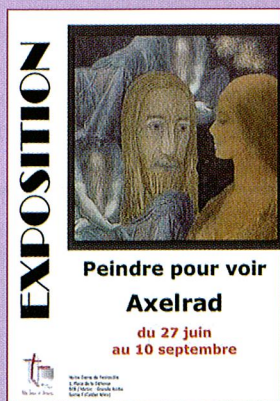


Soutien de la Fondation : 700 000 €

fragilités et des souffrances. La Maison des Familles sera un lieu pour soutenir et aimer toutes les familles d'aujourd'hui.

Pour toute information supplémentaire connectez-vous sur : www.fondationsaintegenevieve.org

Événement : exposition « Peindre pour voir » à La Défense



Cet été, du 27 juin au 10 septembre 2012, l'artiste peintre Catherine AXELRAD expose ses peintures à la maison d'Église Notre-Dame-de-Pentecôte (La Défense). L'exposition est parrainée par la Fondation Sainte-Genève.

« Mon travail relève de l'art brut, en une recherche que j'identifie à celle de l'aveugle de Jéricho s'adressant au Christ : « Rabbouni, que je voie ! » Dans les grandes compositions graphiques se mêlent des références chrétiennes d'époques et de styles divers.

À ces dessins pillés et recomposés se mêle quelquefois la photographie, elle aussi transformée, pour produire ces compositions en noir et blanc, imprimées ensuite à l'encre noire sur la toile, avant d'être rehaussées par la peinture. Ce travail toujours à recommencer, qui se fait quelquefois dans la joie, le plus souvent dans la fébrilité et l'inquiétude, j'en trouve l'expression dans le psaume 26 : *Mon cœur m'a redit ta parole : « Cherchez ma face. »* Dans cette recherche, la peinture est aussi devenue pour moi le lieu

d'un dialogue, y compris avec des artistes d'autres sensibilités spirituelles, dialogue que l'on trouvera sur la page « artistes invités » du site www.peinture-d-evangile.com ».

L'artiste reversera à la Fondation Sainte-Genève 30 % du prix des œuvres vendues lors de l'exposition.

Que vous soyez aveuglés par le vif soleil d'été, ou assombris par le temps pluvieux, une seule chose reste à vous conseiller : venez et vous verrez !

La faim ne prend pas de vacances en été : Août Secours Alimentaire

« À Paris et en banlieue, au mois d'août, quand la plupart des associations ferment leurs portes, des centaines de personnes âgées, de familles avec de jeunes enfants et de personnes seules sont livrées à elles-mêmes pour subsister. Chaque été, Août Secours Alimentaire aide ces « laissés pour compte » en leur offrant des repas. Au cours du mois d'août, nous devons distribuer près de 600 000 repas en colis ! À ce jour, même si notre volonté demeure intacte, nous n'avons pas les moyens de constituer les stocks de nourriture suffisants... Nous comptons sur vous pour transmettre, grâce à votre don, un fort message d'encouragement et d'espérance à ces personnes déshéritées ».

Pierre Lanne,
fondateur d'Août Secours Alimentaire



Soutien de la Fondation : 8 500 €

Pour la neuvième année consécutive, Août Secours Alimentaire ouvre une permanence à Colombes et délivre des paniers-repas aux personnes qui souffrent de la faim. L'année dernière, 331 familles et 136 isolés des Hauts-de-Seine ont pu bénéficier de cette aide. Mais l'équipe de bénévoles d'Août Secours Alimentaire a vocation à donner plus que de la nourriture : ils apportent aussi une écoute, un soutien, des sourires à des personnes parfois

dépourvues de tout espoir. Depuis deux ans, la Fondation Sainte-Genève participe au financement d'Août Secours Alimentaire pour l'achat de nourriture. En effet, le nombre de personnes concernées augmente chaque année. Nous faisons donc appel à votre générosité pour financer l'équivalent de 50 000 repas. Nous avons aussi besoin de bénévoles pour aider à la préparation et à la distribution des paniers-repas, et prêter une oreille attentive à

ceux qui en ont le plus besoin. L'accueil et la distribution de paniers-repas ont lieu du mercredi 1^{er} août au vendredi 31 août dans des salles prêtées par la paroisse Sainte-Marie-des-Vallées (13 rue Pierre Virol, 92700 Colombes).

N'hésitez pas à venir, ne serait-ce que pour une aide ponctuelle, et n'oubliez pas : la faim ne prend pas de vacances en été !

Témoignage



« En plein mois d'août, de nombreux bénévoles de tous âges et de tous horizons se sont relayés pour préparer des paniers-repas, cuire des œufs durs (un jour, 840 !), arranger la salle et le coin buvette, puis, à 18 heures, ouvrir l'accueil et recevoir jusqu'à 500 personnes !

Nous avons aménagé une table où les enfants pouvaient dessiner et faire des colliers de perles. Ce n'était pas la table la moins sollicitée et, petit à petit, le mur fut couvert de dessins d'enfants. Chaque journée, nous faisons des photos que nous collions sur un mur, avec la promesse de pouvoir les emporter le dernier jour. Une femme du Burundi nous a dit, toute émue, que c'était sa première photo faite en France. Un couple a demandé des doubles pour pouvoir les envoyer à ses enfants. Ce fut un formidable lieu de discussion et de partage.

Personnellement, j'ai été frappée par la joie et l'enthousiasme qui animaient cet accueil. L'accueil, le respect, le partage, la chaleur de la fraternité et les rires des enfants, nous avons tous beaucoup reçu cet été. Et demain ? Demain, je souhaite que nous puissions recommencer en août prochain et, peut-être, aider d'autres groupes dans le département à s'ouvrir à cette initiative. »

Anne-Claire, bénévole d'Août Secours Alimentaire 92



3 questions à Marc Flurin, Délégué Général de la Fondation

Comment sont sélectionnés les projets soutenus par la Fondation ?

L'objet de la Fondation étant large (solidarité, éducation, culture), nous avons décidé de donner la priorité aux projets solidaires de proximité qui concernent les familles. Cela donne une forte cohérence à notre action. Des critères de sélection précis ont été définis afin de nous assurer de la qualité et de la pérennité des projets soutenus. Enfin, nous souhaitons que les projets soient bien répartis géographiquement dans le département des Hauts-de-Seine afin que tous se sentent concernés par notre action.

D'où viennent les ressources de la Fondation pour financer ces projets ?

La Fondation dépend exclusivement de la générosité de donateurs privés pour financer les projets sélectionnés. À ce jour, 85 % des fonds collectés proviennent de particuliers. Lors de la campagne réalisée à l'occasion de l'ISF 2012, nos donateurs ont manifesté une générosité re-

marquable avec 285 000 € collectés en sept semaines. Nous recevons aussi de nombreux dons plus modestes qui prouvent le soutien croissant que la Fondation recueille auprès du plus grand nombre. Nous sollicitons également des entreprises et fondations d'entreprise car nos projets sont d'intérêt général et contribuent à construire une économie socialement responsable. Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs, sans qui rien ne serait possible.

Comment arriverez-vous à faire progresser le niveau des dons à l'avenir ?

La qualité de nos projets reste notre meilleur atout. Les causes soutenues par la Fondation méritent et exigent que nous soyons ambitieux pour la collecte de fonds. Nos projets et notre action doivent être mieux connus. Les habitants des Hauts-de-Seine sont généreux mais veulent avant tout que leurs dons servent des actions justes et utiles. Par les avantages fiscaux au titre de l'ISF, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, l'État encourage cette générosité au service de ceux qui en ont le plus besoin. Cela facilite le passage à l'acte de don.

Autres projets

Soutien de la Fondation : 50 000 €



Le CEBIJE et le CELIJE

Les jeunes en difficulté prennent en main leur avenir !

Ouverts à Boulogne-Billancourt en 2008, à Suresnes en 2011 et bientôt à Colombes, les centres pour l'initiative des jeunes (CEBIJE et CELIJE) permettent aux jeunes de 15 à 25 ans, en situation difficile (échec scolaire, rupture familiale et sociale...) de devenir maîtres de leur vie en réalisant leurs propres projets. En devenant acteurs, ils prennent des initiatives, des responsabilités, et peuvent ainsi trouver leur place dans la société. Aujourd'hui, le CEBIJE à Boulogne suit régulièrement plus de 250 jeunes et le CELIJE à Suresnes, près de 60. Une nouvelle pédagogie qui a fait ses preuves au service des jeunes des quartiers dits « sensibles » et leurs familles.

Soutien de la Fondation : 50 000 €



Le Foyer El Paso

Pour l'accueil des femmes enceintes en détresse

Ouvert à Neuilly-sur-Seine en 2010, le Foyer El Paso accueille des femmes enceintes rencontrant des difficultés matérielles, psychologiques et familiales. Rejetées par leur conjoint ou leur famille, elles vivent une situation de détresse (abandon, sans domicile, inquiétude face à leur grossesse...). Au foyer, elles trouvent un lieu d'hébergement stable, un entourage chaleureux, un lieu de discernement. Cela permet le suivi médical de leur grossesse, une reconstruction personnelle, la préparation à l'accueil de l'enfant, une aide à leur réinsertion sociale avec l'élaboration d'un projet professionnel, un soutien spirituel, dans le respect des convictions de chacune. À ce jour, 41 femmes ont été accueillies et accompagnées, 34 enfants sont nés et 7 sont « à naître ».

Soutien de la Fondation : 60 000 €



« Les Bains » à Colombes avec SNL 92

Au service des familles mal logées

La Fondation participe au financement du projet « Les Bains ». Il s'agit de la réhabilitation par Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL 92) d'un immeuble historique en plein cœur de Colombes, permettant la création de sept logements pour des familles en grande difficulté de logement et d'un local associatif. Ce projet est exemplaire d'un point de vue écologique, économe en énergie, bien inséré dans le quartier et soucieux des familles qui y seront accueillies.

Les travaux ont démarré en octobre 2011 et devraient s'achever en novembre 2012.

Autres projets soutenus : MAGDALENA à Boulogne-Billancourt (aide aux « gens de la rue »), LE ROSIER ROUGE à Vanves (accueil des familles de malades hospitalisés), la SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL du 92 (nouveau local pour la Fraternité de Colombes), HABITAT & HUMANISME Ile-de-France (recrutement d'un travailleur social pour le 92), spectacle OURRA (places offertes à des familles démunies).

Nouveaux projets à l'étude : création de « maisons-relais - pensions de famille » à Antony et Issy-les-Moulineaux avec l'Association des Cités du Secours Catholique ; aide aux jeunes des quartiers Noyer Doré et Pajeaud à Antony avec l'Association Pierre Kohlman...

Fiscalité

En tant que particulier, votre contribution est éligible à une réduction fiscale égale à :

• **66 % du don au titre de l'Impôt sur le Revenu (IR)** dans la limite de 20 % de vos revenus (article 200 du Code Général des Impôts)

Ainsi, si vous faites un don de 750 €, votre IR sera réduit de 495 € et le coût réel de votre don sera de 255 €

• **75 % du don au titre de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)** dans la limite de 50 000 € (article 885-0 V bis A du Code Général des Impôts)

Ainsi, si vous faites un don de 4 500 €, votre ISF sera réduit de 3 375 € (75 %) et le coût réel de votre don sera de 1 125 €.

Les deux avantages fiscaux ne sont pas cumulables mais le don peut être panaché entre l'ISF et l'IRPP.

La Fondation est éligible aux donations, legs, donations temporaires d'usufruit, dons d'actions ou stock-options, clauses bénéficiaires d'assurance-vie. Des exonérations fiscales sont prévues par la loi.

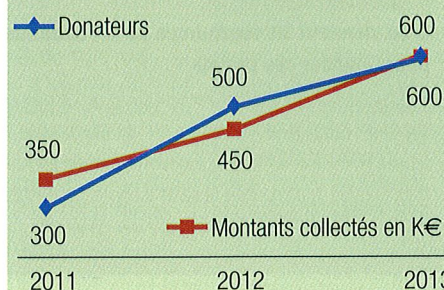
En tant qu'entreprise, votre contribution est éligible à une réduction fiscale de 60 % de son montant au titre de l'impôt sur les bénéfices (IR ou IS) dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT de l'exercice au cours duquel le don a été effectué. Un justificatif vous sera envoyé dès réception de votre contribution. Ce quitus est à joindre à votre déclaration annuelle à l'aide des formulaires n° 2069-MS1-SD (réduction d'impôt mécénat) et n°2572 (relevé de solde IS).

Ainsi, si vous faites un don de 5 000 €, votre IS sera réduit de 3 000 € (60 %) et le coût de votre don sera de 2 000 €.

N.B. : ces règles sont valables sous réserve des réformes fiscales en préparation qui pourraient en modifier certains aspects.

Les chiffres

Chiffres réalisés et objectifs



Agenda

• **Du 27 juin au 10 septembre 2012 :** exposition de peinture de Catherine AXELRAD à Notre-Dame-de-Pentecôte (**La Défense**)

• **Le 23 Novembre 2012 à 11 h :** cérémonie de « pose de la première pierre » de la Maison des Familles (Espace Saint-François-de-Sales) à **Boulogne-Billancourt**, en présence de Mgr Daucourt et de M. Bague, Maire de Boulogne

• **Le 9 décembre 2012 à 17 h :** concert du chœur Ecce Cantus au profit de la Fondation Sainte-Geneviève à **Notre-Dame de Pitié à Puteaux**

• **Les 13 et 14 avril 2013 :** L'Art et la Plume, un grand rendez-vous culturel et familial avec conférences, débats, expositions et concerts **au Carré de Saint-Cloud**. Thème de cette seconde édition parrainée par la Fondation : « S'il te plaît dessine-moi un avenir ! »